Dossier d'inscription : Actualisation ACACED (anciennement CCAD)

Dispositif de formation d'actualisation des connaissances requises pour l'exercice d'activités
Voir l'arrêté du 4 février 2016 relatif à l'action de formation et à l'actualisation des connaissances nécessaires aux personnes exerçant des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques et à l'habilitation des organismes de formation

Nom : M, Mme (rayez la mention inutile)……
Prénom……
Date de naissance……Ville et code postal de naissance :……
Adresse complète :……
Code postal et Ville……
Téléphone : ……Adresse mail : ……

Secteur d'activité professionnelle en lien avec le certificat souhaité……

Dates de la session souhaitée : le……

Catégorie à actualiser : ……

Le coût de la formation est de :

	Durée de la formation	Coût de la formation
Actualisation	7 heures	154 €

Veuillez cocher la case correspondant à la modalité de financement de la formation.

☐ autofinancement **(le règlement devra être joint au dossier d'inscription complété et sera encaissé à sa réception, chèque à l'ordre de l'Agent Comptable EPLEA Rennes Le Rheu).**

Dans tous les autres cas, prière d'effectuer votre demande de financement le plus tôt possible (pour vous assurer de l'obtenir) et au moins 2 mois avant la session.

☐ Financement par le CPF (Compte Personnel de Formation).
Dans ce cas, veuillez contacter le CFPPA au préalable pour vous expliquer la démarche en ligne

☐ Financement par une AIF (Aide Individuelle à la Formation)

☐ Financement par le VIVEA

☐ Autre (précisez) :……

Nom et adresse de l'organisme financeur :……
……. ……
……. ……
Tél : ……. Fax : ……. ……

Personne chargée du dossier : ……
……

Documents à joindre à votre dossier :
- la photocopie de votre carte d'identité (ou passeport ou permis de conduire)
- la copie de votre document initial (certificat de capacité, attestation de connaissance, diplôme reconnu pour l'équivalence…)

Je soussigné·e …… m'engage à participer à la formation obligatoire.

Fait à : …… Le :…… Signature du candidat :

En cas de désistement, des frais de dossier (60,00€) seront facturés

MAJ : 29/09/23